REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du Conseil Municipal se tiendra en séance ordinaire le :

MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026 à 20H00

A LA MAIRIE – SALLE DES MARIAGES

A SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE, le 10 septembre 2026.

Le Maire,

Murielle PICQ.

ORDRE DU JOUR :

- **Instances**
  1. Règlement intérieur du Conseil Municipal.

- **Finances – Ressources Humaines**
  2. Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint technique territorial ;
  3. Délibération portant sur les modalités d'attribution du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) ;
  4. Délibération portant sur le taux de promotion dans le cadre des avancements de grade ;
  5. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels remplaçants ;
  6. Institution de la Taxe sur la Vacance des locaux d'Habitation (TVLH) ;
  7. Vente de la console de mixage.

- **Voirie – Bâtiments**
  8. Dénomination des impasses.

- **Syndicats**
  9. Acceptation extension du périmètre du SDEEG.

- **Culture – Vie associative**
  10. Mise à disposition d'un local à l'ACCA.

- **Questions et informations diverses**